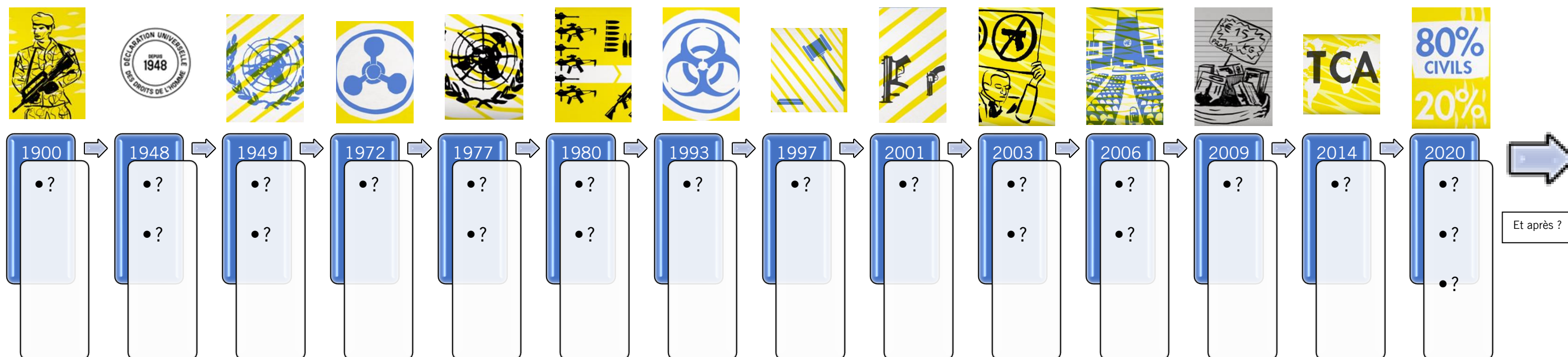


Frise chronologique :

quelques dates clés de l'encadrement international de l'usage et du commerce des armes

→ Associez les évènements listés ci-dessous aux bonnes dates de la frise chronologique



1. La Convention a pour but d'interdire ou de limiter l'emploi de certains types particuliers d'armes qui sont réputées infliger des souffrances inutiles ou injustifiables aux combattants, ou frapper sans discrimination les civils
2. Adoption du protocole additionnel aux Conventions de Genève, relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux
3. Adoption d'une Convention sur les armes biologiques
4. Adoption par l'assemblée générale des Nations Unies de la résolution 61/89 pour l'établissement d'un traité sur le commerce des armes
5. Entrée en vigueur du traité de commerce des armes le 24 décembre
6. 80% des victimes des conflits sont des militaires, 20% des civils
7. Les conventions adoptées cette année-là sont au cœur du droit international humanitaire
8. Adoption d'une Convention sur certaines armes classiques
9. Un groupe d'ONG avec à sa tête Amnesty International, Oxfam et le réseau d'action international sur les armes légères, soutenu par 18 lauréats du prix Nobel de la paix, lance dans plus de 50 pays à travers le monde la campagne « Contrôlez les armes »
10. Adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
11. Les armes légères ont été reconnues comme arme de prédilection dans 46 des 49 plus grands conflits que la planète a connus depuis 1990
12. 80% des victimes de conflits armés sont des civils
13. Seuls 6 Etats, le Brésil, le Cambodge, le Costa Rica, la Finlande, la Macédoine et le Mali se déclaraient favorables à l'adoption d'un traité sur le commerce des armes
14. L'article 3 du texte adopté cette année-là indique « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne »
15. Les Nations Unies lancent officiellement le processus de négociation et l'adoption du premier traité de l'histoire consacré au commerce des armes
16. Adoption de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel
17. 130 Etats signataires du TCA
18. Adoption des quatre Conventions de Genève
19. Adoption d'une Convention sur les armes chimiques
20. 106 Etats parties au TCA
21. Le document appelle tous les États membres à travailler à l'adoption d'un traité établissant des normes internationales communes pour l'importation l'exportation et le transfert d'armes classiques
22. Adoption du protocole additionnel aux Conventions de Genève, relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux